

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 février 2024 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Benjamin TREGUER et Jérôme BOITE absents excusés.

Benjamin TREGUER a donné pouvoir à Paul LAURENT.

Le secrétaire de séance est Marie-Laure GRALL.

SIMIF

Dissolution du SIMIF : le conseil Municipal accepte les conditions de la liquidation du SIMIF.

EGLISE

L'entreprise LE BER doit intervenir sur les autels latéraux et l'entreprise COADOU sur la couverture. Les travaux seront terminés pour fin avril.

Une demande de subvention est à faire au département et à la région. Le Conseil Municipal donne son accord.

URBANISME

-Dossier de voirie : Suite à une anomalie cadastrale dans le quartier de kerfaven, une régularisation est en cours.

-Carte communale : Madame IZAAC, commissaire enquêteur a transmis son rapport et ses conclusions. Le conseil municipal doit rendre un avis sur le projet, le conseil donne son accord.

ECOLE

Le conseil a donné son accord pour nommer l'école « Ecole publique yan'DARGENT ».

CHANTIER MAM ET ALSH

Point sur les réunions de chantier, avancement des travaux. La maçonnerie est terminée, la charpente va commencer courant février.

DEVIS

Les contrats de location pour le standard et les téléphones de la mairie arrivent à terme en avril prochain. Des devis ont été établis. La proposition de chez orange a été retenue par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

-L'entreprise Axion intervient actuellement sur la commune pour l'installation de la fibre.

-Les travaux pour l'accessibilité PMR à la salle polyvalente sont terminés.

-L'Enclos Paroissial de la commune de Saint-Servais est à ce jour retenu dans le dossier de candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial des Enclos paroissiaux du Finistère.